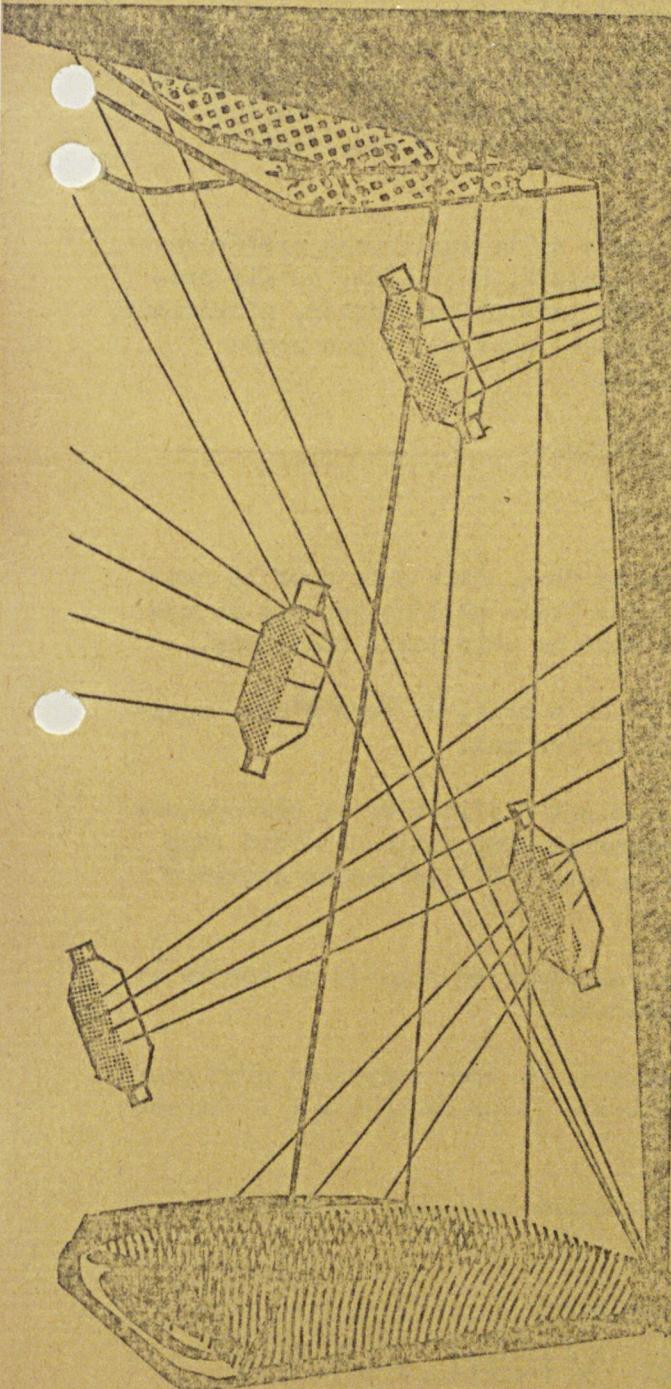


INTERFÉTIQUE

FÉDÉRATION TEXTILE 26, rue de Montholon - Paris-IX

N° 6 - Juin-Juillet - 14ème Année - Nouvelle Série



SOMMAIRE

- Editorial
- Action en cours
- Le Militant (Etude sur la Section Syndicale)
- Affichette
- Action Flashés
- P.C. C.G.T. et Unité
- Le P.C. et la Classe Ouvrière
- Le 33ème Congrès de la C.G.T.
- Cycle Économique
- Algérie

Vacances

Les congés sont là à notre porte et nous allons pour un temps " lacher le collier " et nous recréer dans une saine détente.

Oui mais....

Si aujourd'hui nombreux sont ceux qui prennent la clef des champs, nombreux et majoritaires sont ceux qui, dans le textile, se contenteront de ne pas prendre le chemin de l'usine faute des moyens financiers nécessaires pour partir.

Nécessité.... de ce temps de repos pour tous les Salariés mais surtout, pour les Militants. Ces Vacances devront être l'occasion de se détendre bien sûr, de retrouver l'intimité du foyer, trop souvent ébranlé au cours de l'année par notre action. Ces Vacances, parce que nous serons moins "sous pression" doivent nous permettre un regard neuf sur le monde qui nous entoure ; soit en visitant le pays ou.... en lisant peut être un "bouquin" à travers lequel nous retrouveront ceux qui nous entourent quelle que soit leur origine de race ou de couleur, mais qui font la même famille humaine dont nous sommes solidaires.

Peut être que nos Militants Jeunes Travailleurs ou travailleuses préféreront un délassement plus dynamique, j'allais dire plus "explosif". Eh ! bien, qu'ils profitent donc de ces congés pour se remuer.... prendre des initiatives, créer, s'exprimer, chose que les conditions de travail actuelles ne permettent guère. Et une bonne équipe de copains, rien de tel pour faire de ces Vacances,

des VACANCES DE JOIE - de SANTE - de BONNE HUMEUR.

La Paix

Sur le chemin des vacances, il y a celui de la PAIX. Paix qui, pour le problème algérien, passe par notre volonté à tous... et par Evian où l'on reparle de reprendre les discussions mais que certains voudraient bien ne voir jamais continuer.

Extrémistes de Droite ou de Gauche, la C.F.T.C. a pris, en face d'eux, position et vous lirez plus loin le communiqué du Conseil Confédéral.

Ces Extrémistes, fauteurs de troubles, pourraient profiter de la période des congés pour rééditer certains exploits mettant en danger la Démocratie de notre pays et en face desquels fois déjà (Mai 58 - Janvier 60 - Avril 61.) la classe ouvrière s'est levée en Bloc.

Cette réaction pouvant plus difficilement s'exprimer en période de congés , il faut donc avoir les yeux grands ouverts sur les évènements.

En période de vacances, les problèmes demeurent. Si vous partez de chez vous mettez vous en liaison avec l'U.D. la plus proche de votre lieu de séjour (l'adresse vous sera donné par la fédé sur votre demande).

Dans les syndicats, prévoyez un relais de personnes qui peuvent être jointes rapidement et en permanence.

" Mieux vaut prévenir que guérir" dit un proverbe.

Le chemin de la PAIX passe aussi par notre VIGILANCE .

ACTIONS en cours

Depuis le dernier N° d'Inter-Textile, 2 Réunions ont eu lieu au ministère du travail portant sur la révision de la Convention Collective.

Notons tout, d'abord, que seule la C.F.T.C. ayant ~~présenté~~ un projet complet, c'est sur la base de ~~celui-ci~~ que l'ensemble des délégations a décidé d'engager la discussion.

Qu'en est-il sorti ?

Nous devons très vite, dès la première séance, nous heurter à une obstruction systématique des représentants patronaux.

Si quelquesunes de nos modifications de détails qui, il faut le dire, ne coûtaient rien aux patrons, ont été acceptées, il n'en a pas été de même lorsque nous avons abordé des points fondamentaux, comme le payement des frais des représentants des Travailleurs aux réunions paritaires. Bien sûr, après une longue discussion les patrons devaient proposer provisoirement un forfait de 200 NF par délégation et par séance, jusqu'à concurrence de 1 000 NF par organisation et encore pour l'actuelle révision de la Convention, sous réserve que cela serve à rembourser les délégués non permanents des organisations.

Le deuxième point d'accrochage a été celui de la reconnaissance du délégué et de la section syndicale d'entreprise. Nous nous sommes heurté là à une position de principe patronale refusant absolument l'expression du Syndicat dans l'entreprise.

Également lorsqu'il a fallu définir ce qu'il était possible d'afficher aux pannaux syndicaux. Nous nous sommes heurté au farouche désir des patrons de rester les seuls censeurs de ce qui est ou pas à caractère polémique.

Nous avons tout de même obtenu la création d'une commission chargée d'étudier les problèmes de la Structure des salaires et de la rémunération.

Une première réunion de cette commission est prévue le 18 Juillet. Qu'en sortira-t-il ? L'avenir seul nous le dira.

La discussion de la Révision de la Convention est ainsi bien engagée mais il faut que nous soyons prêts si cela est nécessaire à démontrer dans l'action quelle est notre volonté.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le journal officiel du 28 juin publie un avis du ministre du Travail relatif à l'extension de l'accord du 9 mai 1961, sur les barèmes du Textile, signé par notre organisation.

Notons que l'accord du 10 mai qui lui, s'est discuté hors du cadre de la C.C.N., ne sera pas touché par cette mesure d'extension.

C.F.T.C.

FÉDÉRATION TEXTILE

26, rue Montholon

PARIS

Le 5 juillet 1961

Communiqué de Presse

" Les représentants de la Fédération Générale Textile C.F.T.C. sont intervenus auprès de l'Union des Industries Textiles le 5 Juillet 1961 au sujet de la sécurité d'emploi dans cette industrie.

Ils se sont particulièrement inquiétés des projets tendant à réduire les cotisations versées aux A.S.S.E.D.I.C. alors que rien n'a été fait pour prendre en charge le risque du chômage partiel.

Ils ont demandé la création d'un fond professionnel qui prendrait en charge une partie du risque du chômage partiel par l'application d'un salaire mensuel garanti et pourrait intervenir en cas de difficultés économiques, ou fermeture d'entreprises sous la forme d'indemnité de licenciement, ou de reconversion permettant de faciliter le reclassement du personnel. "

Ce Communiqué de presse fait suite à une demande effectuée au nom de la Fédération Générale auprès de l'Union des Industries Textile.

Nous avons, au cours de cette entrevue, échangé nos points de vue sur l'organisation de la profession et rappelé notre projet annexe à la Convention Collective visant à la garantie des ressources des salaires du textile.

Si la délégation patronale est assez favorable à l'étude de ce problème du chômage partiel, elle est beaucoup plus réticente quant aux modalités de discussions, nous rappelant son hostilité à discuter au ministère du Travail face à une C.G.T. inféodé au Parti Communiste et, d'autre part, ne voulant pas rompre les engagements la liant aux partenaires toujours signataires du 9 Juin 53.

Ces différents obstacles ne sont sûrement pas insurmontables, il n'en est pas moins vrai que notre Fédération est prête à discuter, et la bonne volonté des uns et des autres devront permettre une solution rapide de ce fléau qu'est le chômage partiel dans notre industrie.

693	ALGERIE	03
-----	---------	----

COMMUNIQUE N° 5

=====

Le Secrétariat Général de la C.F.T.C. communique :

" Le Bureau Confédéral s'est réuni le 23 Juin pour entendre le compte rendu des nombreuses interventions de ses délégués auprès des responsables gouvernementaux et "syndicalistes tant français qu'algériens, conformément au mandat donné par lui à "l'issue de sa précédente réunion

" Le Bureau Confédéral a pleinement approuvé l'attitude de ses délégués en particulier au cours de leurs contacts avec les syndicalistes algériens le 21 Juin et "les a mandatés pour poursuivre et développer ces contacts.

" Le Bureau Confédéral a considéré qu'en suspendant les négociations d'Evian, " le Gouvernement Français a pris de graves responsabilités et que, pour sauvegarder " les chances de la paix et de la démocratie en Algérie comme en France, la volonté " de négocier, réaffirmée depuis le 13 Juin par le Gouvernement Français et par le " G.P.R.A., doit se traduire sans tarder un instant par la reprise des négociations " suspendues..

" Le Bureau Confédéral, au nom des travailleurs, lance un pressant appel aux " deux parties pour que cette reprise ne soit rendue plus difficile,

" -ni par la recrudescence des actes de guerre, de terrorisme, de contre-terro- " risme;

" -ni par la mise en œuvre de mesures tendant à préjuger l'avenir de l'Algérie.

" "Le Bureau Confédéral exprime sa conviction que les divergences profondes qui " ont séparé les deux délégations à Evian doivent pouvoir être surmontées, si, de " part et d'autre, il est pris claire conscience tant des conséquences normales et " inéluctables de la décolonisation que des réalités algériennes, dans l'ordre " éthnique, économique, social, psychologique, international.

" " Le Bureau Confédéral, dans le cadre de ses responsabilités d'organisation syn- " dicale françaises, estime qu'il est de son devoir de concourir à la reprise et au " succès des négociations, en proposant à l'opinion publique comme aux négociateurs " les considérations suivantes, à partir desquelles les contacts pris par ses délé- " gués lui font penser qu'un accord pourrait être dégagé.

" " I^o) Le premier objectif des négociations devrait être de fixer les conditions " d'organisation du scrutin d'autodétermination et les modes d'administration de " l'Algérie, avant ce scrutin, afin de permettre le cessez-le-feu.

" " Pour être atteint, cet objectif suppose que le scrutin d'autodétermination " sera organisé dans les frontières que la France a elle-même données à l'Algérie " avant le début de la rébellion.

" 2°) La France devrait reconnaître au G.P.R.A. la représentativité et le pouvoir politique nécessaires pour passer avec lui des accords sur certains aspects politiques de l'Algérie de demain : cette reconnaissance doit pouvoir être consentie sans mettre en cause les principes démocratiques et sans préjuger la nature et les structures du futur gouvernement de l'Algérie qui résultera de la consultation électorale, du peuple algérien.

" 3°) Les garanties à définir pour la minorité d'origine européenne doivent être recherchées tenant compte de la nécessité :

" a) d'assurer à tous le plein exercice des droits individuels et collectifs dont tout homme doit disposer selon la charte des Nations Unies concernant les droits de l'homme.

" b) de tendre, par les solutions adopter, non à consacrer pour un avenir indéfini la séparation des communautés, mais au contraire à favoriser l'unité du peuple algérien à travers la diversité de ses composantes

" c) de ne pas faire obstacle à la libre détermination du peuple algérien en ce qui concerne les structures politiques, économiques et sociales qu'il entend se donner.

" De son côté, il appartient à la France de proclamer clairement et solennellement :

" le sort qu'elle entend faire aux Algériens qui ne pourraient faire l'expérience de l'Algérie nouvelle, ou, l'ayant faite, estimeraient avoir échoué et se réclameraient de la nationalité française.

" 4°) L'intégrité du territoire algérien doit être reconnue dans les mêmes conditions que l'a été celle de tous les pays ayant accédé à l'indépendance.

" La France, acceptant le fait de la décolonisation, doit transférer à l'ex-colonisé les compétences en matière de souveraineté territoriale, et par conséquent pour ce qui la concerne, se limiter à situer un problème, comme celui de sahara, dans le cadre des perspectives à définir de coopération économique et technique avec l'Algérie.

" Le Bureau Confédéral est convaincu que sur ces bases peut intervenir une solution,

" . Instituant une paix juste et durable,
" . répondant aux aspirations légitimes des Algériens,
" . permettant aux Algériens d'origine européenne de dominer leurs inquiétudes
" . et de concourir à la construction de l'Algérie nouvelle,
" . ouvrant les meilleures chances de réconciliation entre la France et l'Algérie.
" . et de coopération féconde entre les deux pays.

" Le Bureau Confédéral fait confiance aux organisations et aux militants de la C.F.T.C. pour développer leur action afin que, soutenus par l'opinion publique, les responsables des deux pays s'engagent dans les perspectives ainsi tracées, décident ensemble de la paix et préparent l'avenir fraternel de la France et de l'Algérie.

Comme c'est un sujet bien embarrassant à présenter, ayons recours au dictionnaire.

" Militant : vient du latin miles, militis, qui veut dire soldat, et plus loin, qui combat, qui lutte.

Nous voilà donc fixé sur ce qu'est un Militant c'est à dire une personne qui lutte, qui combat, qui agit pour un idéal, une cause.

Chaque cause ou idéal ayant de ce fait ses militants, nous allons nous arrêter sur le Militant C.F.T.C.

Disons tout de suite qu'il n'y a pas de militant "type" C.F.T.C., mais la C.F.T.C. incarnant un idéal de Justice, de Fraternité, de Paix et de Démocratie. Il y a un certain nombre de personnes qui se sont mobilisées pour promouvoir cet idéal, mais de même que les soldats vont à l'entraînement et apprennent le métier des armes, le Militant ouvrier, s'il veut être efficace doit observer une discipline et se plier à un entraînement.... Le plus souvent sous tir réel, l'apprentissage se faisant sur le terrain de manœuvre = l'Entreprise.

Caractéristique:

Le Militant a le sens de son idéal: tout ce qui va à contre-sens est pour lui motif à réaction, à prise de position.

Le Militant - Voit-

- la vie
- les situations
- les faits

- Compare

- la réalité avec ce qu'il croit être le Vrai, le juste

- Agit

- Il prend position pour ou contre
- Pose des actes

Cela, chaque personne normalement constituée le fait même si la prise de position consiste à mettre ses pieds dans les pantoufles. Alors ?

Le Militant - Voit

- Les problèmes
- les personnes en cause
- les institutions.

- Analyse

- les conséquences
- les causes
- les répercussions sociales.

- Recherche

- l'amélioration possible
- les institutions à promouvoir
- l'action à mener

- Passe à l'action,

Nous voilà un peu plus avancé dans la recherche que nous faisons et si cette analyse nous rapproche du Militant tel que le défini le dictionnaire (et va même un peu plus loin), nous ne sommes encore pas tout à fait à la conception que nous nous faisons du Militant à la C.F.T.C.

Les travailleurs, par contre coup les Militants, ne sont pas des "Robinsons" sur une île déserte et l'action qui est menée l'est avec tous les Salariés.

Tout ce que nous avons vu plus avant est vrai pour le Militant C.F.T.C. mais tout cela doit se faire en équipe, Voir les faits, en faire l'analyse et décider de l'action doit se faire en équipe. Il y a plus dans deux têtes que dans une. Cela doit se faire également avec tous les travailleurs.

Le Militant est un EDUCATEUR

C'est à dire que ce qu'il voit, il va essayer de le faire découvrir à ceux qui l'entourent à l'atelier, au bureau etc....

Il va mettre à leur disposition les éléments nécessaires pour porter un jugement valable (1) au besoin, il recherchera avec eux ces éléments.

Il aura le souci de comprendre et de se faire comprendre.

Il confie des responsabilités

Le Militant est un ANIMATEUR

Selon la racine du mot, (Anima) le Militant sera l'âme de l'action.

Il n'impose pas l'action à mener, il recherche avec les travailleurs les moyens les plus appropriés.

Il organise des réunions, des contacts, il aide les copains à s'exprimer.

Il admet et provoque les différents "points de vue".

Il transmet au Conseil Syndical les réactions de sa base, il est l'expression de cette base.

Le Militant est un SOUTIEN

Il participe activement à l'action.

Il ne "refoule" pas celui qui vient lui demander un renseignement.

Il domine la situation - Parce qu'il sait ce qu'il veut et où il va, il acquiert la Confiance.

Il aide les copains à assurer les responsabilités qu'ils ont pris (2) (sans le faire à leur place.)

(1) Voir la précédente étude sur l'information (243 - 04) dans Inter Textile de Mars 61 -

(2) Voir étude précédente sur le Collectif. (243 - 03)

Le Militant TÉMOIGNEDans l'Entreprise:

- Du fait de sa responsabilité, le Militant aura à cœur de laisser le moins de prise possible à la critique de son travail.

- Il aura le souci que son action ne soit pas une charge supplémentaire pour les copains de l'atelier ou alors, il les associera plus étroitement à l'action qu'il mène pour rétablir l'équilibre.

Dans la Famille:

- Le conjoint et les enfants ont droit à la présence effective du père ou de la mère.

- Non seulement il faut se décharger de certaines responsabilités, mais surtout, il faut éviter les pertes de temps après les réunions.

- Il faut également que les réunions aient un ordre du jour précis ce qui évite la dispersion et évite de perdre une heure pour une question pouvant se régler en dix minutes.

- Pensez aussi que si vous avez une famille, les copains en ont une aussi.

- Ménager une ou deux soirées par semaine, uniquement consacrées à la famille.

Dans le quartier:

Les voisins regardent vivre le Militant:

- s'il n'est jamais chez lui,

- Si l'épouse doit tout le temps recourir aux voisins pour chercher une aide que le mari aurait pu donner s'il avait été là.

- Si le Militant n'a jamais le temps de faire "la causette" ou de dépanner le voisin,

- Je doute fort que sa vie donne envie aux autres et qu'ils soient prêts à quitter leurs pantouffles.

Exigences de la vie du Militant

Nous l'avons dit plus avant, être Militant entraîne des exigences :

- D'abord garder un équilibre de vie qui lui permette de n'être pas toujours sous pression.

On supporte, donc on comprend beaucoup moins ceux qui nous entourent si nous courroux: après la vie au lieu de la dominer.

- Il faut ~~encore~~ ménager des temps de "Relaxe" dans notre vie militante, quitte à sacrifier une réunion... Ce qui nous amènera d'ailleurs à rechercher une priorité dans l'ordre des Valeurs.

- Ensuite se ressourcer : Si nous voulons qu'un feu continue de brûler et de chauffer,... il faut y remettre du bois ou un combustible quelconque.

- Il en est de même du Militant. Il doit se ressourcer, réfléchir, analyser.

- Pour cela, il ne suffit pas d'être abonné à une revue ou un journal (Syndicalisme, Formation, Inter-Textile) etc. Il faut prendre le temps de lire, de réfléchir, de se faire une opinion. Le Militant C.F.T.C. n'est pas un miroir qui renvoie une image ou un relais de T.S.F. qui transmet le son. Ce n'est ni une matière ni une chose inerte. Le Militant doit être une personne dans toute sa dimension avec un cœur, une Intelligence, une volonté.

Dans la complexité du monde moderne il est nécessaire aussi qu'il confronte ses points de vue, avec son équipe bien sûr, mais aussi en participant au moins une fois l'an à un stage de Formation..... C'est un minimum. Il faut donc le prévoir.

En Conclusion

Ces réflexions très incomplètes d'ailleurs, sur quelques aspects de la vie du Militant, n'ont d'autres prétentions que celles de nous amener à réfléchir sur : notre comportement car en fait, nous sommes tous Militants. Chacun à des postes différents et à des fonctions différentes. Mais il n'y a pas de "petits militants" car le geste que l'on pose est fonction de l'effort et du don de soi que cela demande... et celui qui distribue des tracts ou collecte les cotisations fait souvent plus d'efforts sur lui et s'engage plus que les instances supérieures du mouvement qui n'ont de raison d'être que parce qu'il existe.

SALARIÉS...
A PARTS ENTIERES
du nord au sud
d'est en ouest en
passant par

SUPPRIMONS
les ABATTEMENTS
de ZONES

C'est un objectif
GFTG

Cette Affichette --

n'est pas complète

En effet, il y manque, au dessus
du trait, le nom de votre localité

Prenez un crayon de couleur bleu ou
rouge ou du "Lampo Graph" ou produit similaire.
(Pour ceux qui en possèdent) A défaut, un bout
de bois taillé fin est trempé dans de l'encre
fera le même effet mais -- Essayez
avant sur une feuille de papier pour vous
"faire la main"

Ceci fait, il ne restera plus qu'à
coller cette affiche au panneau syndical --
ou à tous autres endroits hors de l'entreprise
et bien en vue --

FLASHES - ACTIONS - FLASHES - ACTIONS & FLASHES - ACTIONS - FLASHES - ACTIONS- FLASHES

/400 /01

Groupe C.T.A.

25 Mai... 20 juin... Deux dates... Deux journées de grèves....

Les travailleurs du C.T.A. entendent ainsi faire aboutir leurs revendications :

- Payement des 22 % de la Prime
- Intéressement Collectif à la Productivité sur l'ensemble des Salaires;
- Rétablissement des Congés d'Ancienneté
- Prime de Panier à tous les postes.

Magnifique manifestation de la volonté des Travailleurs ... A Grenoble, la dernière grève avait eu lieu..... il y a 10 ans.

Suivant les établissements et les ateliers, c'est entre 80 et 100 % que les Travailleurs ont participé à ces mouvements.

La période des congés ne stoppera pas la pression qui se manifestera par des délégations et une sensibilisation de l'opinion publique.

Chez Pascal Valluit à Vienne

Le patron ne veut pas appliquer les accords nationaux. Les Travailleurs passent à l'action, une heure de grève tous les jours par roulement suivant les ateliers. Des améliorations sensibles ont été obtenues par réajustements de salaires de 5 à 20 F

L'action menée à l'initiative de la C.F.T.C..... Continue pour l'application du dernier accord National élu du 9 mai.

Groupe Boussac

Les comités Centraux ont eu lieu. Malgré la satisfaction de quelques petits revendications nous n'avons pas pu obtenir le payement du Congé Education.

A la M.F.W WEBSERLING

L'action est engagée sur les salaires de qualification.

Chez Wyler Bonnetterie à Lyon

Action menée contre la réduction de prime de vacances de 10 000 à 5 000 francs anciens.

Grève d'une heure et deux heures pendant quatre jours ensuite 24 heures

Résultat: après plusieurs entrevues avec la Direction la prime est d'environ 8 000 à 9 000 F.

C = Cadres
 M = Maitrisse
 E = Employés
 O = Ouvriers

La CFTC y est Présente --

Localités	Entreprises et dates	Sièges à Pourvoirs		C.F.T.C.		C.G.T.		F.O.		C.G.C.		Divers	
		B.P.	C.E.	D.P.	C.E.	D.P.	C.E.	D.P.	C.E.	D.P.	C.E.	D.P.	C.E.
VAGANAY (Isère)		C M E O	2 2 2 12		2 2 6		6						
LOOS THIRIEZ (Nord)	Avril 6I	C M E O		3 3 12		1 2 6					2 I		
DON SAINGHIN Nord) Planchisserie	Mai 6I	C M E O			1 5					I 5			
VALENCE T.A. S.V.T.A. (Drôme)	20 Avril 6I	C M E O		4 2 8		4 2 4					2		

Evolution des voix de 1956 à 1960 aux élections professionnelles de RUBAIX - TOURCING

Nombre de Firmes:	1956	1957	1958	1959	1960
Exprimés	18.612	16.395	19.545	16.155	17.637
C.F.T.C.	4.467	4.803	6.198	4.712	5.779
F.O.	3.465	3.633	4.856	3.522	4.759
C.G.T.	6.553	5.893	5.761	5.538	5.255

Ce qui bien entendu veut dire qu'aux chiffres de voix obtenues, notamment par la C.F.T.C. il faudrait ajouter celles obtenues dans les collèges employés et maitrise des usines de plus de 200 salariés, soit dans le " Employés " 982 voix s/ 1.445 suffrages exprimés et dans le collège " Maitrise " 510 voix s/ 814 suffrages exprimés.

La variations assez importante, quant au nombre de firmes et de suffrages exprimés s'explique par le fait que dans un certain nombre d'entreprises les élections de délégués n'ont pas lieu chaque année, mais tous les 2 ans, en même temps que le renouvellement des comités d'entreprises.

Ce qui importe c'est de souligner qu'entre 1956 et 1960, la C.F.T.C. a progressé de 16.57 % à 21.20 % par rapport au chiffre de suffrages exprimés, F.O. de 12.85 % à 17.45 % tandis que la C.G.T. voit son pourcentage tomber de 24.31 % à 19.25 %.

754 / P.C. C.G.T. et Unite / 01 /

Trois importants congrès viennent de se tenir : dans l'ordre chronologique, le congrès du P.C., celui de la C.G.T., celui de la C.F.T.C.

La présente note ne traite que des deux premiers, compte tenu que les militants C.F.T.C. ont eu le compte rendu du congrès C.F.T.C. soit par leurs délégués, soit par la presse Syndicale.

Attitude vis à vis de la C.G.T.

Il ressort du congrès C.G.T. que celle-ci continue sa politique de division, en lançant des appels à la base tout en insultant les dirigeants; les dirigeants étant, suivant les circonstances, les secrétaires fédéraux, les responsables régionaux ou locaux.

Il suffit de lire la page centrale du dernier " Travailleur Textile" organe de la fédération Textile C.G.T. pour se donner une petite idée des méthodes qu'emploie la C.G.T.

Deux écueils sont à éviter : celui d'un anticomunisme systématique, car nous savons où cela a conduit trop d'organisation F.O. ; mais il y a aussi celui de rentrer plus ou moins dans le jeu de la C.G.T. en n'étant pas assez fermes sur nos positions, en acceptant tel ou tel texte sur lequel la C.F.T.C. n'est pas d'accord, cela sous prétexte de ne pas briser l'unité.

Une politique et des positions C.F.T.C.--

Quelles que soient les circonstances, nous devons avoir une politique et des positions C.F.T.C. qu'il faut expliquer aux travailleurs, surtout lorsque l'on pratique l'Unité d'action.

Il faut aussi expliquer ce qui nous différencie de la C.G.T., c'est la raison de cette note et de celle qui suivront dans " Inter-Textile"

Pas de communauté de destin

Dans son discours de clôture, au Congrès Confédéral, E. DESCAMPS a repris ce qu'il déclarait à Lyon, (en 1960 au Congrès des Métaux) à savoir que nous n'avions aucune communauté de destin avec la C.G.T. ; la loyauté exige que nous le rappelions aux travailleurs.

De même, l'intérêt de la classe ouvrière exige qu'en certaines circonstances sur des problèmes précis et délimités, par un accord entre les responsables, l'Unité d'action se réalise, pour l'aboutissement des revendications.

L'Unité pour nous, c'est le moyen de SERVIR la Classe Ouvrière et non de SE SERVIR.

" Le regroupement, l'Unité ne jailliront point de la confusion. Ils ne naîtront pas de l'abandon des principes qui nous sont chers : INDEPENDANCE, DEMOCRATIE."

(Rapport Congrès Métallurgie)

... / ...

Dans quel esprit nous avons écrit ces lignes:

Comme signalé, ci-dessus, il ne saurait être question pour nous de faire de l'anticégétisme et de l'anticommunisme systématiques.

Pourquoi, dans des conditions, s'étendre si longuement dans ce bulletin sur le P.C. et la C.G.T. ?

D'abord, parce que notre syndicalisme C.F.T.C. rejette le capitalisme et le communisme; l'un comme l'autre ne pouvant assurer à l'Homme les libertés individuelles et collectives nécessaires à son épanouissement.

Ensuite, parce que si notre action est orientée, avant tout, contre le régime dans lequel nous sommes, à savoir le capitalisme, nous ne saurions pour autant ignorer le fait communiste. Cadamnant également le communisme, nous ne pouvons rester indifférents à son influence sur le mouvement syndical français, d'autant plus que ce parti politique dirige effectivement une centrale syndicale : la C.G.T.

Enfin, parce qu'au moment où le Congrès du P.C. vient de précéder de quelques semaines celui de la C.G.T., il est intéressant de jeter un regard sur ces deux congrès et de mesurer leurs conséquences sur le problème de l'Unité Ouvrière qui nous est chère.

Nous tenons à souligner que nous n'attaquons pas les personnes et que nous respectons la liberté d'opinion de tous les Hommes, fussent-ils communistes.

Tel est l'esprit avec lequel nous avons rédigé cette note sur l'unité, qui n'a d'autre but que d'aider nos militants et organisations à la réflexion et à la clairvoyance nécessaire dans leur action, étant donné le rôle du P.C. dans la Classe Ouvrière par l'intermédiaire de sa courroie de transmission qu'est la C.G.T.

XX
LES CONGES ARRIVENT....

LA VIE CONTINUE

Les cotisations doivent être à jour avant le départ en vacances.

FAITES COTISER pour la période des Congés AVANT le départ. Vous éviterez ainsi le cumul des mois de retard.....et les grimaces des copains quand vous irez reclamer deux ou trois mois de cotisations à payer d'un coup

LA PREVOYANCE est un ASPECT

de la PLANIFICATION DEMOCRATIQUE !!!

XX

LE P.C ET LA CLASSE OUVRIERE

FRANCE NOUVELLE du 24 au 30 Mai publie l'intervention de G. MARCHAIS devant le XVI^e Congrès du P.C.

CE document est intéressant puisqu'il reprécise comme son titre l'indique : " LE ROLE IRREMPLACABLE DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS POUR LE DEVELOPPEMENT DU MOUVEMENT DE MASSE".

En voici quelques extraits sans commentaire : (les textes soulignés le sont par nous ainsi que les sous-titres).

ROLE D'AVANT-GARDE

L'activité des organisations du parti comporte un double aspect :

- ° ... le parti, ses militants, ses cellules, ses sections doivent effectuer directement leur travail propre dans les masses.
- ° ... l'existence et le développement d'organisations et mouvements de masse indépendants est indispensable aux différentes couches de la population pour la défense de leurs intérêts et de leurs aspirations propres.
- ° ... ces organisations et mouvements sont les lieux de rencontre et d'action commune des communistes et des non-communistes, un des moyens de liaison essentiels entre le Parti et les masses populaires.

Cette thèse souligne donc à la fois :

! - la nécessité pour le parti en tant que tel de développer sa propre activité dans les masses sur le plan politique, idéologique et d'organisation.

! - et d'autre part la nécessité pour les communistes d'être actifs dans les organisations et mouvements de masse.

° ... L'activité indépendante du parti en tant que tel-formule que condamnait Marcel Servin - pour éclairer la classe ouvrière et les masses populaires sur le chemin à suivre, déterminer les objectifs à atteindre, aider les travailleurs et les démocrates à s'unir et à lutter, c'est la condition irremplaçable pour faire progresser le mouvement des masses, l'union des forces démocratiques

! Seul, le parti communiste peut s'acquitter de cette tâche. Il est le représentant des intérêts fondamentaux des masses laborieuses, fort de sa théorie scientifique, le marxisme léninisme, il représente la conscience du mouvement ouvrier et démocratique.

P.C. Syndicats et mouvements de jeunesse

° ... A entendre certains, seuls les syndicats et les mouvements de jeunesse qu'ils flattent démagogiquement, seraient maintenant en mesure de " conduire la lutte de notre peuple".

! Si besoin était, le rôle décisif joué par notre parti dans le rassemblement de la classe ouvrière et des forces populaires pour écraser victorieusement la rébellion fasciste d'Alger vient à nouveau de témoigner du rôle irremplacable du parti

ROLE DE LA CELLULE

° ... art. I3 des statuts du parti :

! L'accomplissement du travail du Parti parmi la population laborieuse par une propagande et une agitation communiste systématique, le recrutement, la diffusion de la littérature du parti, la publication régulière des feuilles de propagande reflétant la vie et les revendications des travailleurs, l'éducation et la culture des membres de l'entreprise, l'intervention dans tous les conflits politiques, dans toutes les revendications des travailleurs de l'endroit, l'étude et la défense des revendications en liaison avec l'action de la classe et les buts d'émancipation sociale poursuivis par le parti communiste"

° ... L'organisation du parti se fait d'abord dans les entreprises.

... Il nous semble donc nécessaire de revenir sur le rôle décisif qui revient à la classe ouvrière pour atteindre nos objectifs et la nécessité absolue pour elle d'avoir le Parti à l'usine pour guider ses luttes.

° ... La cellule d'entreprise justifie, défend les revendications des travailleurs, les aide à organiser leur unité et l'action pour les imposer.

° ... La cellule est dans l'entreprise le noyau qui unifie et coordonne: elle est la forme supérieure d'organisation du prolétariat ; elle est l'avant-garde le dirigeant.

Le Parti et la classe ouvrière

° ... Notre parti est le parti de la classe ouvrière la classe révolutionnaire jusqu'au bout...

° ... Dans notre combat pour le progrès social, la paix en Algérie, le désarmement et la coexistence pacifique, la restauration et la rénovation de la démocratie, étape sur le chemin du socialisme, la classe ouvrière a donc à jouer un rôle déterminant.

! C'est pourquoi notre parti place au premier plan de ses préoccupations la réalisation du front unique de la classe ouvrière.

Seule, la classe ouvrière ne peut résoudre toutes les tâches posées devant elle. C'est vrai pour la réalisation de ses objectifs immédiats comme c'est vrai pour l'instauration de socialisme.

C'est pourquoi notre XVe Congrès lança le double mot d'ordre :

! A tout prix front unique de la classe ouvrière
! A tout prix rassemblement de la classe ouvrière et des classes moyennes.

L'ORGANISATION DES MASSES

... L'activité des communistes dans les organisations et le mouvement de masse constitue un des moyens essentiels pour renforcer l'union entre communistes et non-communistes.

Le Parti ne peut pas accomplir les tâches dévolues à la classe ouvrière et en général au mouvement démocratique seulement par ses propres forces sans l'appui et la participation des masses.

Lénine n'a pas manqué d'insister sur le fait que l'on ne pouvait construire le communisme uniquement par les mains des communistes d'où la nécessité d'entrainer au travail les masses sans parti.

Les organisations du parti orientent l'activité des communistes vers et dans les organisations de masse, y compris les organisations dirigées par des adversaires ou des réactionnaires.

Le P.C. et la C.G.T.

Notre parti peut être légitimement fier de la part active prise par ses militants avec des socialistes, des chrétiens et des sans-parti, pour faire de la C.G.T. la grande organisation syndicale des travailleurs de France.

Championne de l'unité, avec succès, la G.G.T. guide les travailleurs dans leurs combats pour leurs revendications, la paix et les libertés.

Le P.C. et les mouvements de masse

Dans d'autres organisations et mouvements qui rassemblent des masses considérables, les communistes font preuve d'une grande activité pour développer les luttes sur des objectifs particuliers qui rejoignent le combat général de notre peuple.

Il en est ainsi dans les organisations féminines, les organisations paysannes, laïques, d'anciens combattants, locataires, France U.R.S.S., etc.

Le P.C. et le Mouvement de la Paix

Les communistes attachent une importance particulière au mouvement de la Paix et s'efforcent, avec les non-communistes, de contribuer efficacement à son développement.

La force du mouvement de la Paix, sa capacité à mobiliser les plus larges masses dans le combat pour la paix en Algérie et dans le monde reposent essentiellement sur l'existence de milliers de comités à la base à travers tout le pays, dans les usines, les quartiers et les villages.

! Encore une fois, la tâche des communistes, c'est qu'ils entraînent avec eux à l'activité pratique la masse des adhérents de l'organisation.

ATTENTION

Le Prochain numéro d'INTER-TEXTILES paraîtra vers le 15 septembre 1961

CEUX qui, pour 1961, n'auraient pas renouvelé leurs abonnement
recevront le prochain N° avec la mention : "votre abonnement est terminé "

Si donc vous ne l'avez encore pas fait.....

Si INTER-TEXTILE vous interresse.....

Si d'autres militants de la section désirent le recevoir.....

Envoyez par abonnement, 2,50 NF à la Fédération CCP Paris 6161 33

... ou la même somme en timbres poste
en n'oubliant pas de joindre les Noms et adresse, écrit lisiblement
et le syndicat dont vous faites partie

Merci

33^e CONGRÈS de la C G T

29 mai - 1 juin 1961

Extrait du rapport préparatoire (Seules les phrases soulignées sont de la rédaction et les titres sont ceux du " Peuple" du 1er avril).

(1) LA SITUATION FRANÇAISE

L'un des objectifs du Gouvernement de pouvoir personnel était de surmonter les oppositions à la poursuite de la guerre d'Algérie en vue d'imposer une solution conforme aux intérêts colonialistes du grand capital.

... il s'agirait aussi d'assurer une domination plus grande des monopoles sur l'Etat.

Cependant cette politique des monopoles et de Gouvernement personnel se heurte à des difficultés de toutes sortes.

- les pays socialistes ont considérablement renforcé, leur puissance, Les succès qu'ils ont remportés dans le domaine économique et politique, leur progression constante dans cette voie du renforcement font du système socialiste l'élément décisif dans l'évolution de la situation internationale.
- La crise générale du colonialisme s'est accentuée
- En ce qui concerne la France, les cadres fixés par l'Etat pour maintenir sa domination par les méthodes néo-colonialistes, craquent un peu partout.

(2) EVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Ce qui se passe aux Etats Unis illustre bien l'aggravation de cette crise générale du capitalisme.

L'impérialisme américain dont l'emprise sur la France s'est instauré en 1947, cherche à renforcer encore sa domination sur les pays capitalistes.

Serait grave l'erreur consistant à s'imaginer que l'essor du secteur monopoliste en France se confond avec un renouveau d'indépendance française, même capitaliste, alors que c'est très exactement le contraire qui est vrai.

En luttant pour la défense de ses revendications économiques et sociales, la classe ouvrière ne doit pas oublier de lutter contre la cause de ses difficultés, c'est-à-dire contre les monopoles et leurs priviléges.

(3) LE PAYS ET LES MASSES POPULAIRES SOUS LA DOMINATION DES MONOPOLIES ET DES BANQUES.

Capitalisme monopoliste d'Etat et pouvoir personnel

- Les grandes entreprises capitalistes ne contrôlent cependant pas la totalité de la vie économique du pays. De nombreuses activités échappent encore à leur emprise directe. Dans l'Étape actuelle, le rôle de l'Etat est justement de mettre à leur disposition toutes les ressources de la nation, de pratiquer la politique qui est la plus favorable à leur expansion.

Cela se fait par

- l'utilisation du budget
- l'utilisation des entreprises nationalisées.

! la C.G.T. considère que le seul moyen de libérer le pays de la tutelle écrasante de ces grandes féodalités économiques et financières, est de ! nationaliser les monopoles de fait ou exerçant une pression dominante ! sur l'économie nationale. ... Encore faut-il en finir complètement ! avec le système du Gouvernement personnel lui-même ...

(4) NOUVEL APPAUVRISSEMENT DE LA CLASSE OUVRIERE

L'analyse de l'évolution confirme que le pouvoir gaulliste a tenté d'aggraver le recul des pouvoirs d'achats déjà enregistrés depuis 1957. C'est seulement par ses luttes que la classe ouvrière a pu faire reculer la volonté gaulliste et freiner les conséquences néfastes pour elle, de la politique gouvernementale.

(5) LA LUTTE DE LA CLASSE OUVRIERE INTERVIENT AVEC UNE FORCE TRES GRANDE EN DEPIT DES ATTEINTES PORTEES AUX LIBERTES DEMOCRATIQUES ET OUVRIERES.

° ... la classe ouvrière n'a pas cessé sa résistance aux attaques dont elle était l'objet.

Nous pouvons considérer que cette fermeté de la classe ouvrière est dûe, dans une large mesure, à la ferme attitude de la C.G.T. qui, seule, des centrales syndicalistes, se dresse sans équivoques contre le pouvoir personnel et montre aux travailleurs que la seule voie était celle du combat.

En dépit de l'attétisme prôné par la C.F.T.C. et F.O. en ce qui concerne l'action unie pour l'augmentation des salaires et retraites, les luttes organisées à la base par entreprise, par trust, par usine, ont soumis le patronat à un véritable pilonnage revendicatif.

Ces multiples actions ont fait apparaître une évolution favorable des rapports entre militants et certaines organisations de la C.G.T. et de Force Ouvrière dans le même temps les travailleurs C.F.T.C. ont généralement rejeté les directives de leurs dirigeants nationaux, visant à rompre les accords d'unité et à briser l'action.

Face aux tentatives du patronat, aidé par les dirigeants de la C.F.T.C. et de F.O. et des cadres de faire accepter la politique de productivité comme moyen d'améliorer les salaires, les militants de la C.G.T. indiquent les véritables conséquences de cette situation : baisse du pouvoir d'achat, licenciement, détérioration des conditions de vie et de travail.

(6) LA TROMPERIE DE LA COLLABORATION DES CLASSES A L'APPUI DU POUVOIR DES MONOPOLIES

En présence de propositions concrètes visant à l'association capital-travail dans une entreprise, la C.G.T. tout en participant aux décisions entre patrons et ouvriers abritera le personnel, démoncera les objectifs du patronat, organisera l'action pour les seules revendications susceptibles d'améliorer la situation des travailleurs.

(7) REVENDICATIONS URGENTES DE LA CLASSE OUVRIERE

(Ici s'insèrent les revendications C.G.T.)

(8) LA GUERRE D'ALGERIE

La C.G.T. poursuivra inlassablement ses efforts pour rassembler les travailleurs; organiser leur action unie, pour réaliser le front syndical commun à tout les échelons, pour contribuer au développement de l'activité des comités de paix, à la création de nouveaux comités dans les entreprises, à l'action du mouvement de la paix et à l'union de toutes les forces pacifiques dans ce but.

(9) LA LUTTE POUR LA PAIX ET LE DÉSARMEMENT

L'existence et la puissance de l'U.R.S.S. et des pays socialistes, la force du mouvement de Libération nationale des pays coloniaux, la volonté de paix de la classe ouvrière et des peuples du monde entier permettent de rendre la guerre impossible et d'imposer le désarmement, à condition que les travailleurs et les peuples du monde entier, agissent avec force dans ce but.

La C.G.T. travaillera à l'union des prolétaires de tous les pays afin d'imposer aux fauteurs de guerre un front ouvrier commun pour la défense de la Paix, L'unité de la classe ouvrière est donc l'élément décisif des changements qui s'imposent.

(10) L'UNITE DE LA CLASSE OUVRIERE, ELEMENT CAPITAL DES CHANGEMENTS QUI S'IMPOSENT

La C.G.T. n'a cessé de lutter pour l'unification du mouvement syndical et elle poursuivra inlassablement ses efforts dans ce but.

La C.F.T.C., quant à elle, est opposée par principe à l'unité syndicale.

Elle a été créée par l'Eglise pour des buts que la hiérarchie catholique a ouvertement proclamés et auxquels les propres statuts de la C.F.T.C. se réfèrent : entraîner la classe ouvrière dans la collaboration des classes et maintenir un état de division permanent. C'est pourquoi, elle érige en principe le "pluralisme syndical" que l'Eglise trouve nécessaire pour la classe ouvrière mais non pour les patrons qui sont tous au C.N.P.F. qu'ils soient chrétiens ou athées.

Les grèves de Belgique ont rappelé que si l'Eglise laisse une certaine liberté de manœuvres à ses syndicats dans les périodes ordinaires dès que la lutte devient sérieuse, elle exige d'eux une soumission totale et les dirigeants des syndicats n'hésitent pas à s'y plier sans égard pour les intérêts des travailleurs.

Ce qui donne de l'importance à la C.F.T.C. ; résulte essentiellement de la division de la C.G.T. Lorsque l'Unité fut reconstituée et que les dirigeants de la C.F.T.C. se tinrent malgré tout en dehors, comme ce fut le cas en 1936 et en 1945, leur organisation se trouva ramenée à peu de chose et ne joua aucun rôle.

L'unité syndicale ne peut résulter de simples discussions au sommet, aux-quelles les autres se refusent d'ailleurs.

Le congrès considère que ne saurait être admise dans la C.G.T. l'organisation de tendances politiques ou autres ce qui serait contraire à la nature d'une organisation sans parti comme doit l'être le syndicat.

En dépit de l'identité des revendications essentielles et les propositions répétées de la C.G.T., les confédérations F.O. et C.F.T.C. ainsi que la F.E.N. se sont refusées et se refusent encore à une action commune.

Tenter d'imposer à la C.G.T. des décisions qui doivent être débattues et prises en commun, tenter de l'écarter de la direction de l'action commune ou tenter même de l'exclure d'une action comme le font les dirigeants de F.O. ; de la C.F.T.C. et de la F.E.N., c'est enlever toute efficacité et toute réalité à cette action.

(II) UN APPUI CONSIDERABLE POUR LES TRAVAILLEURS DES PAYS CAPITALISTES : L'ESSOR ET LES PROGRES ECONOMIQUES SOCIAUX ET CULTURELS DANS LES PAYS SOCIALISTES.

L'existence et le renforcement d'un ensemble de pays socialistes influencent de façon décisive notre époque.

C'est un facteur essentiel du maintien de la paix.

C'est aussi une aide aux pays qui conquièrent leur indépendance et une garantie pour la préserver des manigances des impérialistes.

C'est également une aide directe aux travailleurs des pays capitalistes.

La C.G.T. continuera avec plus de force que jamais à manifester sa solidarité envers les pays socialistes, leurs travailleurs et leurs syndicats.

(I2) NECESSITE D'ELARGIR ET DE CONSOLIDER ENCORE LES BASES D'ORGANISATION DE LA C.G.T., DE RENFORCER LEUR ACTIVITE DE MASSE

... Il est indispensable que nous apportions une attention toujours plus soutenue à tous les problèmes d'organisation, de recrutement, d'activité, de fonctionnement des organisations de la C.G.T.

Il faut insuffler partout ce que l'on pourrait appeler un patriotisme de l'organisation de la C.G.T. et en toute circonstance, avoir en vue tout ce qui contribue à développer son influence, sa puissance, sa liaison avec les masses, son activité de masse et ce, notamment dans les entreprises.



Extrait du discours de clôture de
B. FRACHON

NOS EFFORTS PERSEVERANTS POUR L'UNIFICATION
DU MOUVEMENT SYNDICAL

" Comme nous l'avons toujours proclamé et comme Léon MAUVAINS le rappelait dans son rapport, nous voulons parvenir à l'unité syndicale.

" Là encore, le camarade LE BRUN, dans son intervention n'a pas aidé à la clarification du problème.

" Il a dit : " je suis en désaccord avec la majorité sur les problèmes de l'unité syndicale" et pour expliquer ses désaccords il a ajouté : " je suis pour la démocratie dans les syndicats, je suis pour que tous les travailleurs aient, leur place dans le syndicat, je suis pour que tous les problèmes de l'unité soient discutés largement".

" Si Le Brun avait ajouté sur ces points " je suis d'accord avec la majorité" cela aurait été normal. Mais il ne l'a pas fait, laissant supposer que nous n'étions ni pour la démocratie, ni pour les syndicats de masse ouverts à tous, ni pour une large discussion sur tous les problèmes de l'unité.

" Nous ne pouvons pas laisser une telle déclaration sans en relever le caractère insolite et le Brun qui connaît sur le bout des ~~doigts~~ nos opinions et les résolutions adoptées aurait dû parler des points qui nous divisent sur cette question et que tous les camarades lui ont entendu exposer maintes fois.

" Or, il n'a fait que les estomper. C'est pourquoi une mise au point est nécessaire pour ne subsister aucune équivoque.

" Ces désaccords sont :

" 1^o Que Le Brun considère que pour faire avancer l'unité le moyen principal est la discussion, les controverses, les concessions avec les dirigeants des Centrales syndicales dont nous avons mille exemples qu'ils sont farouchement opposés à l'unité et qui rêvent d'une troisième force d'où seraient exclus les communistes et la C.G.T.

"

" Nous, nous pensons que la force essentielle est la mise en mouvement des masses ouvrières et des syndiqués.

" 2^o Le Brun considère que l'unité exige la reconnaissance, l'organisation et le fonctionnement des tendances à l'intérieur du mouvement syndical.

" L'immense majorité de la C.G.T., petites et grandes organisations, considère que l'organisation des tendances est contraire au caractère de masse d'une organisation sans parti comme doit l'être le syndicat, qu'elle aboutirait inévitablement à transporter dans le syndicat les discussions des partis, qu'elle serait un obstacle à l'action et une menace permanente de division. Elle s'en tient au contenu de la Charte d'unité adoptée au Congrès de réunification de Toulouse en 1936.

" Cette mise au point était nécessaire parce que dans notre action persévérente et systématique pour l'unité, nous n'avons pas besoin que les adversaires de cette unité puissent chez nous créer des arguments sur des affirmations qui ne correspondent pas à la réalité.

" Nous poursuivrons nos efforts pour cette unification du mouvement syndical avec la même persévérance et la même certitude du succès.

" Nous pouvons même dire que ceux avec qui nous la ferons en premier sont ceux dont les dirigeants crient le plus contre elle..."

"... Et alors, camarades, les syndiqués de la C.G.T., ceux de F.O. et d'autres aussi qui sont actuellement dans les syndicats chrétiens réunis enfin dans une même Centrale, célébreront dans la joie et la fraternité les victoires que leur union aura permis de remporter..."

=*=-*=-*=-*=-*=-*=-

Eugène DESCAMPS, Secrétaire Général de la C.F.T.C. à, lui aussi, parlé de l'UNITÉ d'ACTION dans son DISCOURS DE CLOTURE DU 31^e CONGRES CONFEDERAL.

" Pour l'Unité, il n'est pas de changement dans nos positions. Nous ferons l'unité quand il sera nécessaire de la faire et nous la pratiquerons avec TOUS, avec la C.G.T quand elle est seule ou active, avec tous les syndicalistes démocratiques même si cela présente des difficultés.

" Nous n'avons pas de communauté de destin avec la C.G.T.; la C.F.T.C. veut socialiser, mais socialiser dans la liberté, socialiser dans la personnalisation, ce n'est pas cela que propose la C.G.T. et le P.C. : nos routes divergent. Aux calomnies de la C.G.T. nous répondons en lui lançant un défi : à savoir qui défendra le mieux la classe ouvrière, qui apportera au monde du travail le plus d'intelligence, de cœur, de volonté. Nous acceptons la bataille mais nous refusons les crochets-pieds.

" Nous refusons au parti communiste et à la C.G.T. d'être la conscience de la Classe Ouvrière. La conscience ouvrière s'exprime en France dans un mouvement syndical pluraliste qui ne pourra devenir unitaire que dans la mesure où toutes les expressions pourront s'exprimer dans une définition d'objectifs ; nos camarades de la C.G.T. ne sont pas la conscience ouvrière. Nous n'avons pas la prétention de l'être et nous admettons, nous, les dialogues et la recherche. Demain, nous tous, nous nous battrons pour la paix en Algérie, pour nos salaires, pour nos libertés.

" Dans l'UNITÉ et le DIALOGUE..... NOUS FERONS FACE

QUELQUES COMMENTAIRES

Le même jargon

Dans les écrits et les déclarations du P.C. et de la C.G.T. l'on retrouve le même jargon : "le pouvoir gaulliste", "le pouvoir des monopoles", "le capitalisme monopoliste", etc....

Les mêmes affirmations :

/ Le système socialiste /

Rapport W. ROCHE au P.C. reprenant la déclaration des 81 partis communistes.

" La caractéristique essentielle à notre époque, c'est que le système socialiste mondial devient le facteur décisif de l'évolution humaine."

Rapport L. MAUVAIS à la C.G.T.

" L'existence et le renforcement d'un ensemble de pays socialistes influencent de façon décisive notre époque".

/ La lutte pour la Paix /

Rapport W. ROCHE (P.C.)

La guerre peut actuellement être évitée...en effet, l'Union Soviétique, "parce qu'elle est le pays du socialisme, ne brandit pas l'énorme puissance qu'elle possède pour menacer les autres pays."

" Bien au contraire, en coopération étroite avec tous les autres pays du camp socialiste, elle s'appuie sur sa puissance ainsi que sur la volonté de "Paix de tous les peuples de la terre..."

"....le nouvel et puissant essor du mouvement de libération nationale..."

Rapport MAUVAIS (C.G.T.)

L'existence et la puissance de l'U.R.S.S. et des pays socialistes, la force du mouvement de libération nationale des pays coloniaux, la volonté de "paix de la classe ouvrière et des peuples du monde entier, permettent de rendre la guerre impossible et d'imposer le démantèlement."

/ L'Unité /

Rapport W. ROCHE (P.C.)

" Toutes ces actions de la classe ouvrière, que les communistes se sont employés à organiser et à développer, ont été généralement marqués par l'unité à la base et, souvent aussi, par la conclusion d'accords d'unité sur le plan départemental entre organisations syndicales de diverses tendances."

" C'est avant tout, dans les entreprises que l'unité d'action organisée par la C.G.T. a trouvé son expression.

" Malgré les directives hostiles des directions confédérales F.O. et C.F.T.C. "l'unité s'est aussi réalisée en maintes occasions à l'échelon local, départementale et parfois national....

Rapport L. MAUVAIS (C.G.T.)

" En dépit de l'attentisme proné par la C.F.T.C. et F.O. en ce qui concerne "l'action unie.....

" La caractéristique essentielle de ces luttes fut l'unité réalisée pour "les préparer et les conduire. Des dizaines d'accords, sur la base des localités "dans 80 départements à l'échelon de Fédérations Nationales, furent réalisés."

La situation économique

Là aussi l'analyse est la même : anarchie, capitaliste, pouvoirs des monopoles.

Ce sont les mêmes exemples qui sont pris : l'automobile, le charbon, le marché commun.

Nos camarades qui ont quelques loisirs pourront continuer ce petit exercice de comparaison.

Même jargon, même analyse de la situation politique, de la situation économique et sociale, de l'unité ; mêmes perspectives : le socialisme tel qu'il existe en U.R.S.S. et dans les démocraties populaires, tel est ce qui ressort de la comparaison des textes P.C. et C.G.T.

Cela, bien sûr, ne peut surprendre que ceux qui veulent être surpris, simple détail qui confirme, s'il en était besoin, que c'est un membre du Parti Communiste qui a présenté le rapport général au Congrès du P.C. et à celui de la C.G.T.

00000000000000000000000000000000

POUR DONNER A LA CLASSE OUVRIERE DES MOYENS

D'ACTIONS TOUJOURS PLUS EFFICACES.....

IL FAUT UNE C.F.T.C. TOUJOURS PLUS FORTE. .

CYCLE DE FORMATION ÉCONOMIQUE

3^e COURS (*suite*)

LA RÉPARTITION DU REVENU NATIONAL

INTRODUCTION

La place du revenu national a été exactement définie dans la fiche consacrée à la « Comptabilité Nationale » (1). On a pu ainsi comprendre que le revenu national était la masse des revenus dont disposent les agents économiques et que cette masse était égale au Produit National net au coût des facteurs.

Savoir comment cette masse peut être répartie, c'est rechercher comment l'ensemble des revenus produits dans une année est mis à la disposition des membres de la collectivité nationale. C'est d'ailleurs ici que réside toute la difficulté de la répartition. En effet, la production est collective, la consommation est individuelle, l'une et l'autre portent sur les mêmes biens. Du collectif à l'individuel, c'est la répartition qui fait le pont.

D'où les deux répartitions possibles du Revenu National :

- soit entre les facteurs de la production : travail, capital, terre, entreprise,
- soit entre les individus.

En fait, aujourd'hui, deux mécanismes sont à l'origine de la répartition :

1^o L'accomplissement d'une activité productive et la participation des individus à l'économie donnent naissance à un revenu. Ces individus remplissent certaines fonctions ou apportent les facteurs de production dont ils disposent.

2^o Des revenus peuvent également être attribués à des individus sans qu'un service correspondant ait été fourni par eux, sans qu'ils aient contribué à la production, mais en raison soit de leur situation dans la société, soit de leurs besoins (redistribution).

(1) Se reporter à la page 4 de la fiche parue au n° 80.

PREMIERE PARTIE : LA DISTRIBUTION DES REVENUS

Elle se fait essentiellement selon quatre critères et revêt donc quatre formes principales : salaire, intérêt, loyer, profit.

A) Le salaire

C'est le revenu du salarié en tant que tel. Le salaire est donc « la rémunération d'un travail dépendant fourni par un agent économique d'exécution ou de direction qui est lié par contrat à une entreprise et qui n'assume directement aucun risque propre à l'activité de l'entreprise ».

Les éléments du salaire sont donc :

- la rémunération,
- le travail,
- le contrat,
- la subordination,
- le non-risque financier.

Une distinction doit être faite entre :

- le salaire,
- les gages : rémunération des domestiques au service des ménages,
- les traitements : versés à ceux qui fournissent du travail à des institutions qui ne fonctionnent pas en vue du marché (fonctionnaires etc.).

Lorsque l'on parle de salaire, il est important d'employer le même langage et de ne pas confondre le salaire nominal (nombre de francs touchés par l'ouvrier) et le salaire réel qui est le salaire nominal affecté de l'indice du coût de la vie. Ainsi, en 1945, un salaire de quarante mille anciens francs par mois était un salaire très élevé. Le coût de la vie ayant très fortement augmenté, on ne peut plus en dire autant aujourd'hui.

Quant aux formes que peut revêtir le salaire, elles sont multiples. Les principales sont le salaire au rendement, le salaire à prime et le salaire horaire.

La vieille et fameuse loi de l'offre et de la demande a cessé depuis longtemps de déterminer le montant du salaire. Le domaine de la rémunération est un des premiers où soit intervenu l'Etat. Il a tenté tout d'abord d'en fixer le niveau selon le degré d'efficience du travailleur, du temps de formation et de la pénibilité du travail.

Il a voulu ensuite, toujours sous la pression des syndicats, atténuer certaines différences moins normales : selon le sexe, les classes sociales, les régions, etc. Enfin face aux montées continues du coût de la vie, on a fini par lier le salaire aux prix par le système de l'échelle mobile.

Tous les pays développés connaissent actuellement un système de fixation des salaires fondé sur un certain nombre de contrats ou conventions collectifs passés entre le gouvernement et certaines firmes ou entre les entreprises et les syndicats.

B) L'intérêt

Au processus de production d'un pays, on peut apporter sa force de travail mais aussi son argent sous forme de prêt. Le prêt a existé de tout temps et depuis quelques siècles on admet qu'il peut donner lieu à une certaine rémunération que l'on appelle l'intérêt.

L'intérêt peut donc se définir comme un prix; il est le prix que l'on paye pour utiliser de l'argent qui appartient à autrui. Le phénomène de crédit est exactement le même.

Céder de la monnaie en prêtant ou en faisant crédit implique deux choses :

— au moment où le prêt vient à échéance (j'ai prêté 100 NF pour un an par exemple) : la restitution de la somme prêtée.

— au même moment : le paiement d'un intérêt à celui qui a prêté (je vous ai prêté 100 NF à 3%, vous me rembourserez 103 NF).

Lorsqu'un actionnaire achète une action, il ne fait pas autre chose au départ qu'un prêt à une société. Il importe toutefois de ne pas confondre cet acte avec un prêt quelconque ou de l'assimiler au crédit consenti par les banques par exemple. Le prêt initial revêt en effet un important aspect spéculatif et celui qui cède ainsi son argent à une société prend des risques qui peuvent aller en cas de certaines faillites jusqu'à la disparition complète de la somme prêtée; par contre si la société est florissante son prêt initial peut lui rapporter beaucoup plus qu'un intérêt normal.

C) Le loyer (ou rente)

Il est le prix payé pour l'usage, non d'une somme d'argent, mais d'un lieu immobilier (terre, logement, bâtiment, etc.).

Prenons l'exemple de la terre; c'est un facteur de production qui peut être utilisé par un propriétaire ou loué à une personne qui l'exploite. Dans le cas de location, le propriétaire va toucher un certain revenu pour l'apport qu'il a fait au processus de la production (la terre sera cultivée, le bâtiment abritera des machines, des travailleurs etc.).

A bien remarquer que comme pour l'intérêt, le propriétaire reçoit une rémunération sans aucun apport de travail nécessaire et présent.

D) Le profit

Il ne s'agit pas de savoir ici s'il est licite ou non, mais de constater qu'il existe et de définir ce qu'il est.

Le profit est le revenu de l'entrepreneur en tant que tel. Il n'est pas un prix, mais une différence entre des prix (prix de revient et prix de vente) et par là même possède de nombreuses différences d'avec le salaire :

— il n'est pas stipulé, c'est-à-dire que le montant n'en est pas fixé d'avance par contrat,

— il est aléatoire et peut même être négatif en cas de perte,

— il est extrêmement variable.

Il existe de nombreuses manières d'obtenir le plus grand profit possible, mais il est aisé de comprendre qu'elles ne peuvent de toute façon que se ramener à deux :

— ou bien une augmentation du prix de vente (ce qui est toujours recherché en premier parce que le plus facile)

— ou bien la compression du prix de revient, compression que les petites entreprises ont beaucoup de difficultés à obtenir.

La concentration actuelle vers le monopole permet d'ailleurs actuellement de très grands profits, l'entreprise-monopole pouvant facilement vendre cher (puisque elle est seule sur le marché) et acheter en gros.

A signaler toutefois que de plus en plus le profit sert à l'auto-financement et qu'il fait ainsi retour à l'entreprise par le canal de l'investissement.

Nous venons de traiter la répartition fonctionnelle du revenu, c'est-à-dire la distribution selon l'apport de chacun à l'économie du pays. Mais nous l'avons déjà signalé, il existe une autre distribution, dite « redistribution » selon les besoins et les exigences sociales.

DEUXIEME PARTIE : LA REDISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

L'inégale répartition des revenus qui a existé de tout temps n'est pas grave si elle ne représente que des différences d'efficience ou de productivité. Mais elle résulte beaucoup trop de l'inégale distribution de la propriété privée des instruments de production. Nous avons pu le constater en voyant que finalement l'intérêt, le loyer, le profit étaient des revenus découlant de cette propriété.

C'est surtout l'Etat qui est intervenu pour remédier à cet état de chose.

A) Intervention de l'Etat

1. — Au plan général

Un certain nombre de techniques sont employées que nous ne ferons qu'examiner :

— fixation autoritaire de certains prix (de produits de base) pour protéger des agents économiques défavorisés,

— contrôle des salaires et instauration d'un salaire minimum,

— politique de soutien des prix agricoles pour éviter les changements dans les récoltes dus, par exemple, à des circonstances atmosphériques,

— contrôle de certains revenus du capital; exemple contrôle des loyers et fixation d'un taux général de l'intérêt.

2. — Au plan de la répartition personnelle

Cette intervention de l'Etat se fait une fois que les agents économiques ont déjà perçu leurs revenus. Ce n'est que dans ce cas que l'on peut vraiment parler de redistribution.

● La politique financière fiscale :

Elle redistribue dans la mesure où l'impôt pèse de façon inégale sur les divers agents économiques.

● Impôt sur les successions qui frappe surtout les propriétés terriennes et immobilières; il est donc assez limité.

● Impôt sur le revenu :

- il est progressif (plus le revenu est important, plus le taux de l'impôt l'est également),
- il est discriminatoire; le taux de l'impôt varie selon l'origine des revenus.

● La politique de la dépense publique : trois cas principaux :

- l'Etat fournit des biens et services collectifs (enseignement, santé publique) gratuitement ou à des prix accessibles.
- l'Etat accorde des subventions :
 - pour compenser certains prix et permettre ainsi la fixation des prix relativement bas,
 - pour que certains agents économiques puissent poursuivre leur activité (exportateurs, agriculteurs, industriels privés).
- l'Etat fait enfin un certain nombre de dépenses sociales : d'abord parce qu'il est employeur, ensuite parce qu'il est Puissance Publique. C'est à ce titre qu'il participe à certains régimes d'assurances sociales : (étudiants, agriculteurs, prestations familiales, etc.).

● La politique sociale : l'importance de la distribution de revenus ou de prestations en nature est croissante :

- dépenses de sécurité sociale,
- dépenses d'aide sociale : jeunes, vieillards, infirmes, malades, économiquement faibles, etc.),
- protection sociale : maternelle, infantile,
- promotion sociale : bourses,
- indemnisation des travailleurs sans emploi : fonds de chômage,
- congés payés,
- aide au logement,
- réparations des dommages de guerre, etc.

Les résultats de cette redistribution peuvent être de deux ordres :

- redistribution verticale : transfert de monnaie des riches vers les pauvres,
- redistribution horizontale : transfert par exemple des bien-portants vers les malades à l'intérieur d'un même groupe sociale.

Il faut malheureusement reconnaître que contrairement à l'Angleterre, la France connaît surtout la redistribution horizontale et que les charges sociales sont souvent financées par les salariés eux-mêmes.

Dans quelques mois

Les Élections de la Sécurité Sociale

Chaque Travailleur — chaque Militant

doit être au courant.

Pour vous une brochure :

" MIEUX CONNAITRE "

LA SECURITE SOCIALE

Vient de paraître

Une brochure qui présente :

L'Historique - L'Organisation.

Les Problèmes qui lui sont posés.

La Place des Travailleurs dans la Sécurité Sociale.

Une brochure illustrée accessible à tous

avec de nombreux graphiques

qui est dès maintenant à votre disposition.

Passez immédiatement vos commandes au **Centre de Culture Ouvrière, 12, Avenue Sœur-Rosalie, Paris (13^e) - C. C. P. - ICO : 42-12-28 Paris.**

Chaque lecteur des cahiers doit se procurer cette Brochure.

Prix à l'unité : 3 NF (Franco)

Des conditions très avantageuses seront consenties pour les commandes à partir de 10 exemplaires.

ÉCRIVEZ NOUS !